



Mieux Comprendre l'Espace

GéoVision

**Revue du Laboratoire Africain de
Démographie et des Dynamiques Spatiales**

Département de Géographie -Université Alassane Ouattara



Vol.2, N°003, Décembre 2020 ISSN: 2707-0395

République de Côte d'Ivoire

BP V18 Bouaké 01

Téléphone: (+225) 07 06 91 71/ 03 59 34 32/ 05 05 84 01

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site Internet: www.laboraddys.com

Administration de la revue

Directeur de publication : Dr. MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DIARRASSOUBA Bazoumana, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DOHO Bi Tchan André, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DJAH Armand Josué, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr. BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr. AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr. ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr. ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr. BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr. BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr. Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr. Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr. KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr. Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr. Ibrahim SYLLA, MC Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Dr. MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. VEI Kpan Noel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DIOMANDÉ Béh Ibrahim, MC, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Instructions aux auteurs

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- pour un article : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- pour un ouvrage : HAUHOUOT Asseygo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- un chapitre d'ouvrage collectif: CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- pour les mémoires et les thèses : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.

- pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an.

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

NIAMEY À L'HEURE DU COVID-19. LE QUOTIDIEN À L'ÉPREUVE: ABDOU YONLIHINZA Issa¹ , YAYE SAIDOU Hadiara² , BOUBACAR AKALI Haoua³ , MOTCHO Kokou Henri⁴	9
GESTION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 : LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE COMME LEVIER DE RÉPONSE ET DE MAINTIEN DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES A LA FRONTIÈRE IVOIRO-BURKINABÉ: SOMA Assonsi	22
INEGALITÉS SEXUELLES DE SCOLARISATION DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE : TANOH Ané Landry¹ et KAFANDO Benoit²	35
ENJEUX ET DEFIS DE LA GOUVERNANCE FONCIERE DANS LA COMMUNE DE SEME-PODJI (SUD-BENIN) : TOGNON Mivossin Philippe¹ ; AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard² , TOHOZIN Antoine Yves³	47
ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET EXTENSION SPATIALE DE LA COMMUNE I DU DISTRICT DE BAMAKO : KONATE T. Ibrahim	62
BABBAN TAPKI, UN ARRONDISSEMENT COMMUNAL SOUS INTEGRE A LA VILLE DE ZINDER : DIANOSTIC ET PERCEPTIONS SPATIALES : ADAMOU Abdoulaye¹ ; ABDOU Harou² et KAILOU DJIBO Abdou³	79
EXTENSION URBAINE ET ACCES A LA TERRE AGRICOLE DANS LA VILLE DE SAKETE AU BENIN : KOMBIENI M'Bouaré Frédéric¹ et SABI YO BONI Azizou²	95
DYNAMIQUE FONCIERE ET ACCES A LA TERRE DANS LE DEPARTEMENT DE KANTCHE AU NIGER : MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou¹ ; CANTORRIGI Nicola Luca² et SOULEY Kabirou³	107
MODES D'ACCÈS AU LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN DE L'AGGLOMÉRATION DE COTONOU (BÉNIN) : CHABI Moïse¹ et ADEGBINNI Adéothy²	119
LES ACTIVITES ARTISANALES DANS LE DYNAMISME SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SPATIAL À MARCORY ZONE 4: WADJA Jean-Bérenger¹ et YAO Koffi Bertrand²	132
EXPLOITATION AURIFÈRE ET RISQUE D'INSECURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE HIRÉ (CÔTE D'IVOIRE) : KOUASSI Kobenan Christian Venance¹ ; GUY Matthieu Ettien Afforo² ; ASSUE Yao Jean-Aimé³ et KOFFI Brou Émile⁴	143
HISTORIQUE DU RAPPORT ENTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE, INSECURITE ALIMENTAIRE ET LA FLAMBEE DES PRIX CEREALIERES SUR LES MARCHES DE BANDE SUD DU NIGER : ISSA Issoufou¹ et OUMAROU Issoufou²	158
EFFETS DES INTRANTS AGRICOLES BIOCHIMIQUES SUR LES SOLS ET LES FÉCULENTS DANS LA COMMUNE DE DJAKOTOMEY166 EDOUVOH Charlot Mianikpo¹ et FANGNON Bernard²	166
PALMIER Á HUILE : RICHESSE CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DE ZAGNANADO AU BÉNIN : KOUARO Ouassa Monique¹ et MONRA Abdoulaye Benon²	172

CARTOGRAPHIE DU TRACE DES COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LA COMMUNE DE ZAGNANADO AU BENIN : AGBON Apollinaire Cyriaque¹; TCHIBOZO A.M. Éric²; AZONDAHO Arnaud Samuel³ et CHAFFRA Sylvestre Abiola⁴	185
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES FEUX DE BROUSSE DANS LES MILIEUX DE SAVANES DE LA COTE D'IVOIRE DE 2001 A 2019 : KONE Moussa¹ et MAIGA Saly Ramata²	200
RICHESSE FLORISTIQUE ET IMPORTANCE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE DES ADVENTICES DES CULTURES CEREALIERES EN PAYS KABYE (NORD-TOGO) : BOUKPESSI Tchaa	215
DIVERSITÉ FLORISTIQUE ET ETHNOBOTANIQUE DES PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES DANS LA PRÉFECTURE D'ASSOLI (CENTRE-TOGO) : ALASSANE Abdourazakou	229
ETUDES DES EXPERIENCES DU PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (PGRN) DE 1993-1998 EN MATIERE DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS DANS LE CERCLE DE KAYES : CAS DE BONGOUROU, DIAKALEL, DINGUIRALOGO ET TAFASSIRGA : SOUMARE Abdramane Sadio	243
FLECHE D'AGAMADIN LOULOU MIN SUR LE LITTORAL BENINOIS, UN ECOSYSTEME FRAGILE SOUS PRESSION URBAINE : MAKPONSE Makpondéou ,	258
CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES ET FONCTIONS DES PLANTATIONS EN ALIGNEMENT À DAKAR (SÉNÉGAL) : DEME Mamoudou¹ ; BADIANE Sidia Diaouma² et THIAW Diatou³	278
IMPORTANCE SOCIETALE DES HERITAGES GEOMORPHOLOGIQUES DANS LE BASSIN DE L'ANIE (CENTRE-TOGO) : KABISSA Massama-Esso¹, KOLGMA Kolgma-Waye Jonas² et GNONGBO Tak Youssif³	290
ADAPTATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES AUX RISQUES CLIMATIQUES DANS LE DOUBLET NATITINGOU-TOUCOUNTOUNA : ADOUVO Carin Narcisse¹, YABI Ibouma² et OGOUWALE Euloge²	303
PRATIQUES PAYSANNES DES COMMUNAUTES RIVERAINES DE LA FORET CLASSEE DE LA KERAN AU NORD-TOGO ET IMPACT SUR LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL : ALEME Aniko¹, KOUMOI Zakariyao², SOUSSOU Tatongueba³	316
CARTOGRAPHIE DE LA VULNERABILITE DES AQUIFERES A LA POLLUTION PAR LE MODELE DRASTIC-SIG : CAS DU BASSIN VERSANT DU LAC DEM (BURKINA FASO) : OUÉDRAOGO Blaise¹, GANSAONRE Raogo Noel², SAWADOGO Ibrahim³	333
IMPLICATIONS SOCIO-SPATIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ÉGRENAGE DU COTON À PEHUNCO AU BÉNIN : QUELLES RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES POUR L'ENTREPRISE ET L'ACTEUR PUBLIC ? : ALE Agbachi Georges	355
IMPACTS DES VARIABILITES HYDRO-PLUVIOMETRIQUES SUR L'APPROVISIONNEMENT OPTIMAL DE L'EAU POTABLE DANS LA REGION DU BELIER (CENTRE DE LA CÔTE	

D'IVOIRE) : DIOMANDÉ Bèh Ibrahim¹ ; KANGA Kouakou Hermann Michel² et YAO Kouakou Pacôme³	365
CARTOGRAPHIE DES LINEAMENTS POUR LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE DANS LE DEGRE CARRE DE KOUDOUGOU : SIRIMA B. Abdoulaye¹ , SOME Yélézouomin Stéphane Corentin^{2,1} , YAMEOGO Augustin² , Dapola Evariste Constant DA¹	378
PARAMETRES TOPOCLIMATIQUES ET DYNAMIQUE DES INONDATIONS DANS LA VILLE DE MAN (CÔTE D'IVOIRE) : SORO Nambégué¹ , KOUAKOU Kikoun Brice-Yves²	394
APPORT DES ÉMIGRÉS AGRICOLES DANS LA MUTATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SPATIALE DU TCHEWI DANS LE DÉPARTEMENT DE TIÉBISSOU (CÔTE D'IVOIRE) : KOFFI Kouassi¹ et ALOKO N'Guessan Jérôme²	405
RÉSEAU ROUTIER ET PERFORMANCE DES SERVICES DE TRANSPORT DANS LA COMMUNE DE LALO AU BÉNIN : HOUINSOU Tognidé Auguste¹ et NASSIHOUNDE Cocou Blaise²	419
ÉMERGENCE DES TIC ET PÉRÉNNITÉ DES PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS DANS LES ARRONDISSEMENTS D'ABOMEY-CALAVI ET DE GODOMEY (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI, BÉNIN) : KOMBIENI A. Hervé	432

INEGALITÉS SEXUELLES DE SCOLARISATION DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

TANOH Ané Landry ¹ et KAFANDO Benoit ²

¹ Département de Géographie/Université Alassane Ouattara/Côte d'Ivoire, anelandrytanoh30@gmail.com,

² Département d'Économie/Université de Sherbrooke/Canada, bekafando@gmail.com

Résumé

L'un des défis majeurs actuels des gouvernements africains est l'éducation des jeunes. De nombreux efforts ont été déployés dans ce domaine depuis leurs accessions aux indépendances. Conséquence de ces efforts, l'initiative « Éducation Pour Tous » (EPT), née de la Conférence Mondiale sur l'éducation de 1990, vise à offrir à tous les enfants garçons et filles la possibilité d'accéder à un cycle complet d'enseignement primaire d'ici à 2015 et à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cette initiative s'inscrit également dans les objectifs du développement durable adoptés sous l'égide des nations unies en 2015 (ODD n° 4). La Côte d'Ivoire a fait de l'éducation un secteur prioritaire du développement socio-économique. Cependant, nonobstant les moyens mis en œuvre, on constate encore des inégalités entre les sexes : l'école n'est toujours pas accessible à tous les enfants, surtout au nord du pays. Cette étude est une contribution à la connaissance des facteurs qui expliquent les inégalités entre les sexes en matière de scolarisation, chez les enfants en âge d'être scolarisés dans le nord de la Côte d'Ivoire. La méthodologie utilisée repose sur l'analyse des données secondaires et primaires. Il ressort de l'analyse que 6 facteurs ont été identifiés, ce sont le milieu de résidence, le rayon scolaire, la taille du ménage, le sexe, le niveau d'étude et la profession du chef ménage.

Mots clés : Côte d'Ivoire, scolarisation différentielle entre sexe, genre, offre scolaire et demande éducative

Abstract

One of the major challenges facing African governments today is the education of young people. Many efforts have been made in this area since their accessions to independence. As a result of these efforts, the Education For All (EFA) initiative, born out of the 1990 World Conference on Education, aims to offer all boys and girls the opportunity to access a full cycle of primary education by 2015 and to promote gender equality and empower women. This initiative is also part of the Sustainable Development Goals adopted under the aegis of the United Nations in 2015 (SDG No. 4). Côte d'Ivoire consider education as a priority sector of socio-economic development. However, notwithstanding the means implemented, there are still inequalities between the sexes: school is still not accessible to all children, especially in the north of the country. This study is a contribution to the knowledge of factors that explain the inequalities between the sexes in terms of schooling, among school-aged children in the north of Côte d'Ivoire. The methodology used is based on the analysis of secondary and primary data. The analysis shows that seven factors have been identified, these are the place of residence, the school radius, the status of the school, the size of the household, the sex, the level of education and the profession of the head of the household.

Keywords: Côte d'Ivoire, gender differential education, school supply and educational demand

Introduction

La situation de l'éducation dans le monde et les inégalités criantes qui frappent les filles et les femmes dans ce domaine constituent un objet permanent de débat sur l'échiquier international. Après la décennie de la femme (1975-1985) et la Conférence Mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT), la question de l'accès universel et équitable à une éducation de qualité est comprise et partagée par tous. Selon cet objectif, l'éducation doit être inclusive, équitable, de qualité et un apprentissage tout au long de la vie. Elle constitue dès lors un nouvel enjeu du développement social et humain dans les pays en développement, particulièrement ceux de l'Afrique subsaharienne. Ces pays subsahariens enregistrent de fortes inégalités entre sexe en matière d'éducation (UNESCO, 2010). La Côte d'Ivoire a fait de la scolarisation des enfants une priorité dans la politique nationale de développement. Cette volonté politique se caractérise par la politique de gratuité de l'école avec l'intensification de l'offre scolaire, la scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans et l'intégration dans la constitution du 12 octobre 2016 (article 10), de l'obligation de l'État d'assurer à tous les citoyens l'accès à l'éducation.

Malgré ces engagements politiques, le système éducatif ivoirien reste confronté aux difficultés majeures que sont : inégalités entre sexes, faible taux de scolarisation, niveaux d'efficacité internes et externes insuffisants. Selon le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (2019), au primaire, le taux brut de scolarisation (TBS) se chiffrait à 100 %. Ce taux était de 101 % pour les garçons contre 100 % pour les filles. Au secondaire premier cycle, ce taux s'élevait à 70 %. Il est de 75 % pour les garçons contre 66 % pour les filles, soit un indice de parité entre les sexes (IPS) de 0,88. Au second cycle, le taux était de 35 % avec 40 % pour les garçons contre 31 % pour les filles, soit un indice de parité entre les sexes de 0,77. Ces moyennes nationales cachent de profondes disparités régionales et de sexes. Les inégalités entre les filles et les garçons en milieu scolaire évoluent d'un contexte géographique à un autre ou d'une culture à une autre (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, 2019).

Parmi les régions de la Côte d'Ivoire, les régions du Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest sont les plus affectées en matière de sous-scolarisation (UNICEF et ENSEA, 2015, p. 3). C'est dans ces régions qu'on retrouve les plus faibles taux de scolarisation, inférieurs à la moyenne nationale et les écarts les plus prononcés entre garçons et filles en matière de scolarisation surtout dans l'enseignement secondaire. Les taux bruts de scolarisation dans ces régions sont en dessous de la moyenne nationale (100 %) et enregistrent des niveaux d'inégalités plus élevés entre les sexes. Dans la Région de la Bagoué, le TBS au primaire est de 70 % (73 % de garçons contre 68 % de filles) ; Folon 77 % (76 % de garçons contre 78 % de filles) ; Kabadougou 105 % (111 % de garçons contre 101 % de filles) ; Poro 91 % (96 % de garçons contre 88 % de filles). Cette situation est plus perceptible et cruciale dans le secondaire. En effet, le TBS au 1^{er} cycle du secondaire dans la Région de la Bagoué est de 53 % (52 % de garçons contre 53 % de filles) ; Folon 29 % (36 % de garçons contre 21 % de filles) ; Kabadougou 61 % (66 % de garçons contre 57 % de filles et Poro 68 % (71 % de garçons contre 66 % de filles). En ce qui concerne le 2nd cycle, ce taux est respectivement de 22 % (25 % de garçons contre 17 % de filles) ; 5 % (8 % de garçons contre 2 % de filles) ; 30 % (37 % de garçons contre 23 % de filles) et 29 % (35 % de garçons contre 24 % de filles).

Ces inégalités scolaires entre les sexes sont exacerbées dans les régions du nord. Elles subsistent à tous les niveaux de l'enseignement et touchent tous les indicateurs de mesures de la scolarisation des enfants (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, 2019). Cette situation constitue une préoccupation majeure aujourd'hui pour l'atteinte de la scolarisation universelle des enfants et pour consolider le développement durable. Il est donc important de s'interroger sur la problématique des inégalités entre les filles et les garçons à l'école et plus particulièrement sur les principaux facteurs explicatifs de ces inégalités. Cet article cherche donc à analyser la problématique de la scolarisation des enfants notamment, les inégalités des chances d'accès à l'école entre les garçons et des filles dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire.

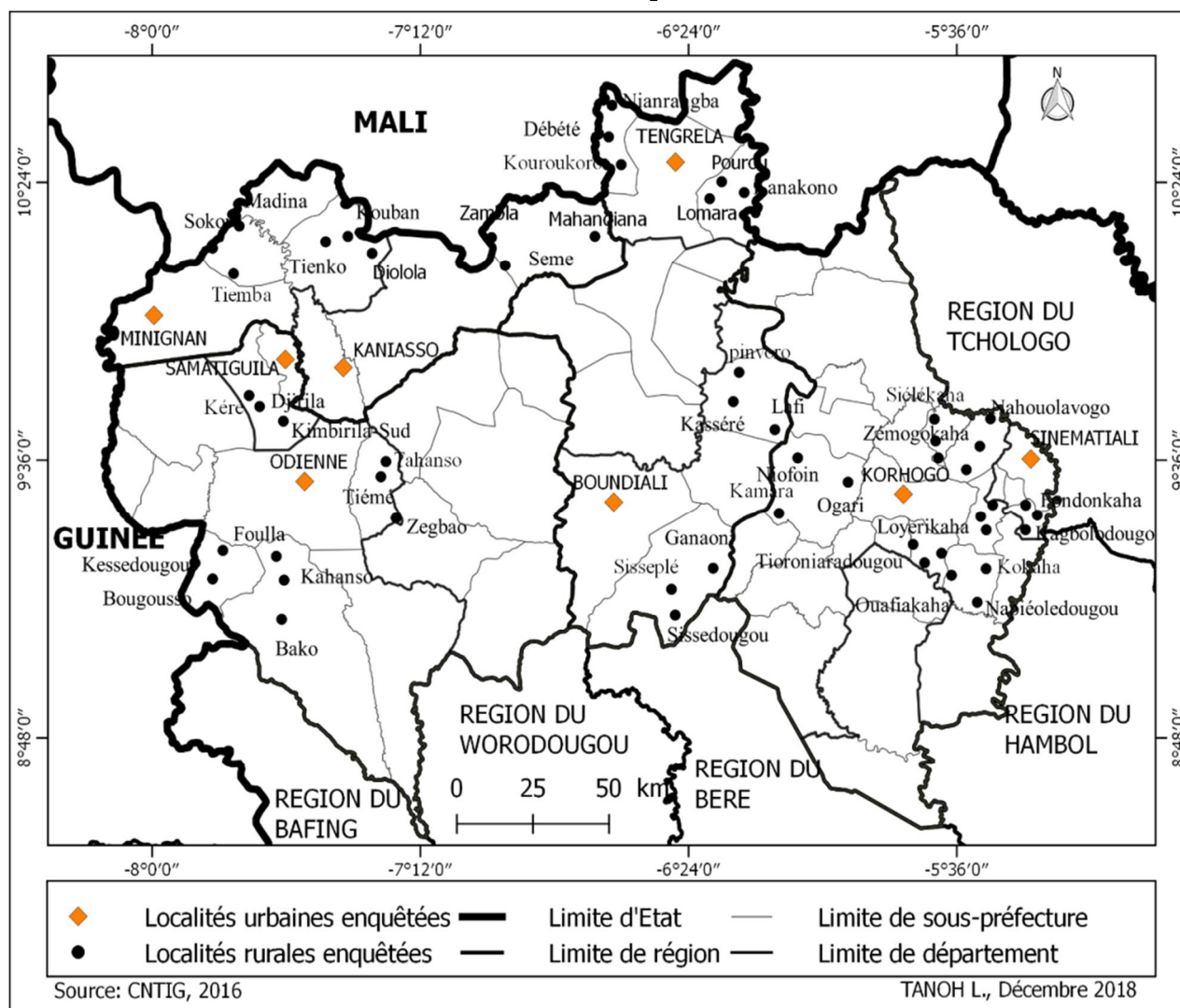
Méthodologie

1. Données et matériels

Les données utilisées dans cette étude proviennent d'une part, des annuaires statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale. Il s'agit notamment des annuaires statistiques scolaires du Ministère de 2014 à 2019. D'autre part, de l'enquête par questionnaire portant sur 635 ménages issus de 26 localités jugées représentatives dans la zone d'étude, dont 8 chefs-lieux de départements constituant la sphère urbaine et 18 sous-préfectures formant la strate rurale. Le choix de ces zones d'enquêtes a été fait de façon raisonnée en fonction des caractéristiques distinctes d'occupation.

Il s'agit des villages ayant des écoles, des villages n'ayant pas d'écoles, de l'effectif des élèves selon le sexe et de l'intensité des activités agricoles (carte 1).

Carte 1 : Localités urbaines et rurales enquêtées dans la zone d'étude



Le choix des ménages a été réalisé sur la base d'une méthode aléatoire. Il s'est fait également suivant le type d'habitation, la taille du ménage, le nombre d'enfants scolarisables, le nombre d'enfants scolarisés et le niveau de vie. L'enquête a concerné toutes les catégories ou couches sociales. Les données quantitatives recueillies ont été traitées à l'aide de l'analyse statistique (régression logistique

binaire) qui a permis d'ordonner et de faire des calculs statistiques grâce aux logiciels Excel et STATA. La représentation cartographique a été réalisée avec le logiciel QGIS 2.16.

2. Méthode d'analyse

2.1 Description des variables de l'étude

2.1.1 Variable dépendante

La variable dépendante est la décision de scolariser la fille ou le garçon parmi les enfants ayant 6 ans et plus. Cette variable a deux modalités : 0 si le chef de ménage préfère scolariser les jeunes garçons au détriment des jeunes filles ; 1 si le chef de ménage préfère scolariser les jeunes filles au détriment des jeunes garçons. La question qui a permis de saisir la décision de scolariser la fille ou le garçon était libellée comme suit : si vous avez beaucoup d'enfants, filles et garçons, à qui donneriez- la priorité pour la scolarisation ?

2.1.2 Variables indépendantes

2.1.2.1 Variables géographiques

Les caractéristiques géographiques retenues dans cette étude sont le milieu de résidence et le rayon scolaire. Le milieu de résidence constitue une variable de contexte dans cette étude. Elle a 2 modalités : 0 si urbain et si 1 rural. La variable rayon scolaire comporte 2 modalités : 0 si le rayon scolaire influence le choix de la scolarisation de la fille ou le garçon et 1 si non.

2.1.2.2 Variables sociodémographiques

Les variables sociodémographiques retenues dans le cadre de cette étude sont : la taille du ménage, la religion, l'ethnie et le niveau d'instruction. La taille du ménage constitue un déterminant dans la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier. Cette variable a été regroupée en deux modalités : 0 si le ménage à moins de 10 personnes et 1 s'il a 10 personnes et plus. L'ethnie permet de saisir l'aspect culturel du fait du rôle que joue l'appartenance ethnique dans le processus de socialisation. Cette variable a été regroupée en deux modalités : 0 si Gur qui correspond à l'ethnie majoritaire selon nos données et 1 autres ethnies (Akan, Krou, Mandés). Le niveau d'instruction influence la scolarisation des enfants. La variable a été regroupée en deux modalités : 0 si le chef de ménage est analphabète et 1 si le chef ménage est scolarisé.

2.1.2.3 Variables économiques

Les variables économiques retenues dans le cadre de cette étude sont : l'activité principale du chef de ménage. L'activité économique peut influencer la scolarisation des enfants. Cette variable a été regroupée en deux modalités : 0 si le chef de ménage exerce une activité formelle c'est-à-dire les salariés du public et du privé et 1 si activité informelle (commerce, artisanat, agropastorale). La profession exercée par le chef de ménage peut être utilisée pour approximer le niveau du revenu du ménage et donc son niveau de vie.

2.2 Spécification du modèle d'analyse

Dans cette section, nous présentons le modèle économétrique utilisé. En effet, compte tenu de la nature qualitative de la variable dépendante, nous avons utilisé à une régression logistique binaire. Cette méthode permet d'estimer la probabilité de survenance d'un événement en fonction d'un certain nombre de variables explicatives. Dans cette étude, la modélisation logistique permet d'évaluer les chances (en

termes de probabilité) de scolarisation d'une fille par rapport à un garçon selon les caractéristiques du ménage qui les abritent. Il s'agit de la régression logistique binaire à partir du modèle logit.

Ce modèle de base s'écrit comme suit :

$$y_i = \alpha + \gamma X_i + \varepsilon_i \quad (1)$$

Dans le modèle ci-dessus, y_i prend deux valeurs 0 et 1. Il est égal à 0 si le ménage décide d'accorder la priorité à la scolarisation des garçons et 1 s'il opte pour celle des filles. X_i représente le vecteur des variables explicatives. Dans la suite de l'analyse, nous organisons ces variables en groupes : économiques, sociodémographiques et géographiques. Finalement, le modèle qui fera l'objet d'estimation s'écrit comme suit :

$$y_i = \alpha + \beta E_i + \lambda D_i + \phi G_i + \varepsilon_i \quad (2)$$

E_i et D_i représentent respectivement la liste des variables économiques (activité du chef du ménage) et les caractéristiques sociodémographiques du ménage (sexe, ethnie, niveau d'instruction et taille du ménage), G_i capte les variables géographiques (région, milieu de résidence et rayon scolaire)² et ε_i est le terme d'erreur.

Discussion des résultats

Les résultats de nos analyses estiment empiriquement les déterminants de la scolarisation des enfants dans le nord de la Côte d'Ivoire. Autrement les pratiques discriminantes qui guident les décisions de scolarisation des filles et des garçons dans les régions septentrionales du pays. Les résultats des différentes estimations sont reportés dans le tableau 1. Ces résultats sont obtenus en utilisant un modèle logit présenté dans la méthodologie de recherche.

² Confère section description de variables pour une explication plus détaillée.

Tableau 1 : Estimation des déterminants avec le modèle logit

	Logit (1)	Logit (2)	Logit (3)	Logit (4)
Profession chef ménage	-1.112*** (0.257)			-0.609* (0.338)
Sexe chef ménage		-0.346 (0.228)		-0.425* (0.232)
Taille ménage		-1.036*** (0.295)		-0.646** (0.322)
Niveau d'études		1.466*** (0.201)		1.155*** (0.262)
Ethnie		-0.664** (0.221)		-0.316 (0.277)
Milieu résidence			-0.713*** (0.204)	-0.777*** (0.254)
Rayon scolaire			1.039*** (0.204)	0.484** (0.229)
N	635	635	635	635

* p<0.1, ** p<0.05, *** p<0.01. Notes : * p<0.1, ** p<0.05, *** p<0.01.

Source : Résultats obtenus à partir de l'enquête sur les inégalités scolaires entre filles et garçons dans le nord-ouest, 2016-2018,

Parmi les variables indépendantes utilisées dans l'analyse, le milieu de résidence, le rayon scolaire, la taille du ménage, la profession du chef de ménage et son niveau d'étude expliquent les discriminations dans les décisions d'investissement dans la scolarisation des filles et des garçons. En effet, relativement aux chefs de ménage qui travaillent dans le secteur public ou privé, ceux qui occupent un emploi dans le secteur agropastoral ont tendance à privilégier la scolarisation des garçons au détriment de celle des filles. En d'autres termes, la probabilité que la fille soit scolarisée baisse. Ce même résultat est observé dans les ménages vivant en milieu rural. Dans ces milieux, les us et mœurs qui prévalent voudraient que les femmes soient des mères reproductrices et des ménagères.

Ces résultats sont conformes à ceux trouvés par S. J. LUSAMBA (2001, p. 6) en République Démocratique du Congo. L'auteur montre que les disparités entre les filles et les garçons s'expliquent par des difficultés socioéconomiques et financières et la crise économique. Ainsi, les parents adoptent deux options : à court terme les filles apprennent des activités lucratives afin d'apporter une aide aux dépenses du ménage. À long terme les garçons sont scolarisés pour s'occuper plus tard des vieux jours de leurs parents. Dans la même veine K. L. SIBIRI (2011, p. 200) montre que la condition économique du ménage joue un rôle important dans la décision des parents de scolariser leurs filles. Selon lui, plus le ménage est pauvre, moins il scolarise les filles, ce qui permet de dégager les ressources nécessaires à l'éducation des garçons. Ainsi, les filles non scolarisées contribuent à la production domestique et permettent ainsi d'accroître les investissements scolaires pour les garçons. M. B. DIALLO et al., (2009, p. 28) indiquent que le coût élevé des études dans le milieu urbain fait que le choix du garçon est

automatique. Dans le cas du Cameroun, J. WAKAM (2002, p. 5) estime que le niveau de vie des ménages est partout positivement associé à la scolarisation des enfants. Selon lui, le niveau de vie a une influence positive sur la scolarisation des enfants. En d'autres termes, plus le niveau de vie d'un ménage est bas, plus les chances de scolarisation des enfants sont faibles surtout, les filles. Pour K. L. SIBIRI (2011, p. 200), la scolarisation entraîne des frais importants d'inscription, d'uniforme et de transport. Pour ces raisons quand la famille n'a pas de moyens, les parents donnent souvent la priorité à l'éducation des fils. De plus, des études menées dans les zones Nord, Nord-Ouest et du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire montrent que les conditions socio-économiques des parents constituent des freins réels à la scolarisation des enfants dans le primaire (G. TAPE et E. BIH, 1996, p. 45).

Par conséquent, les parents ne voient pas un grand intérêt à investir dans l'éducation de ces filles car leur place est dans le foyer où leur rôle principal sera de s'occuper des tâches ménagères. Plus concrètement dans le Nord de la Côte d'Ivoire, les décisions d'investissement dans l'éducation des filles se font alors suivant une logique ancestrale bien ancrée dans la vie des peuples. Ainsi, les parents préfèrent scolariser leurs garçons et offrir une éducation axée sur la gestion du foyer aux filles (puiser l'eau, prendre soin des petits enfants, assister leur mère aux travaux ménagers et activités commerciales) car pour eux, les garçons sont considérés comme des héritiers. Investir donc dans leur éducation reviendrait à constituer un capital humain solide pour assurer le bien-être de la famille élargie dans le futur. En revanche, les filles qualifiées « d'étrangères » sont appelées à se marier et à rejoindre le domicile de leur mari. Investir dans leur scolarisation reviendrait à constituer une « épargne future » dont l'époux et sa famille seraient les seuls plus grands bénéficiaires.

Dans nos résultats, nous remarquons aussi que les chefs de ménage de sexe féminin préfèrent scolariser les garçons. Ce résultat se justifie par le contexte de cette étude c'est-à-dire le Nord de la Côte d'Ivoire ; une zone essentiellement peuplée par des musulmans dont la principale activité est le commerce. Par conséquent, les activités génératrices de revenu des femmes sont beaucoup plus centrées sur le petit commerce. Compte tenu de la faiblesse des revenus issus de ces activités mais aussi, de l'organisation de ces sociétés traditionnelles musulmanes qui voudraient que les garçons s'occupent plus tard des parents dans leur « vieux jours » ; ces derniers valorisent plus les retours d'investissement dans l'éducation des garçons comparativement à ceux qui découlent de l'éducation des filles.

En outre, plus la taille du ménage est grande plus les chances de scolarisation des filles sont réduites. Ce résultat est conforme à celui obtenu par K. H. KAMDEM et A. YAOUBA (2013, p. 15) dans une étude réalisée au Cameroun. Ces auteurs ont montré que la taille du ménage détermine la scolarisation différentielle des enfants. Ils indiquent que dans les pays d'Asie du Sud-Est, la relation entre la taille du ménage et la scolarisation des enfants est négative ; par contre, dans les pays d'Afrique sub-saharienne, elle est positive. De plus, J. F. KOBIANÉ (2001, p. 10) a montré que contrairement à l'hypothèse d'une relation négative entre la taille du ménage et la scolarisation des enfants, énoncée par la théorie économique de la fécondité, en Afrique subsaharienne, les analyses indiquent une relation positive. Selon cette théorie, plus le nombre d'enfants du ménage est élevé, plus les ressources (économiques et autres) disponibles en moyenne pour l'entretien et l'éducation de chaque enfant diminuent (T. BILAMPOA, 2009, p. 100).

En ce qui concerne le statut de l'école (formelle et informelle), il ressort de nos résultats que plus il y a une prédominance de l'école informelle, moins les filles ont la chance d'être scolarisées. Cette situation est liée aux croyances et pratiques religieuses qui constituent des facteurs d'opposition à la scolarisation des filles. La préférence des parents s'explique par des avantages spirituels, sociaux, moraux et financiers considérables que procurent l'Islam lorsque le garçon bénéficie de ce type de scolarisation. Ce résultat est similaire à celui trouvé par Z. A. VAN (2008, p. 48). L'auteur a indiqué que l'ensemble des éléments ou des facteurs socioculturels qui agissent sur les valeurs, les normes et les perceptions sociales des parents et des communautés vis-à-vis de l'école et de la scolarisation des enfants. Il poursuit en disant que ce soit pour l'ethnie ou la religion, les différences en matière de scolarisation peuvent s'expliquer, soit par des raisons historiques, culturelles de refus ou d'exclusion de certains groupes de l'école. De ce fait, la religion a un impact certain sur les pratiques scolaires des enfants. En matière de

demande d'éducation, des familles d'orientations religieuses diverses n'attachent pas la même importance à l'éducation, ou qu'elles demandent des écoles et des programmes d'enseignement différents de ceux prévus par le système éducatif formel. C'est le cas dans le nord-ouest du Nigéria où environ 15 % des enfants de 6 à 16 ans ne fréquentaient pas l'école formelle parce que leurs parents préféraient qu'ils aillent dans des écoles coraniques (UNESCO, 2009, p. 85). Dans cette optique, A. GUISON (2004, p. 42) montre également que la sous-scolarisation dans certaines régions du Burkina Faso était liée au fait que la grande majorité de la population y est musulmane ; les familles préféraient envoyer leurs enfants à l'école coranique, où étaient enseignées les valeurs religieuses et les normes sociales de référence parallèlement à l'école publique qu'elles jugeaient décevante, en raison des apprentissages qui ne correspondaient pas aux attentes des parents. La littérature met en avant les relations conflictuelles entre islam et scolarisation. L'islam est en effet très souvent cité comme étant l'un des freins à la scolarisation des enfants dans le sens où les régions fortement islamisées correspondent à des zones de sous-scolarisation.

Par ailleurs, nos résultats ont montré que l'amélioration du niveau d'étude des parents et la diminution du rayon scolaire augmentent par contre la probabilité de scolarisation des filles. Ces résultats sont identiques à ceux trouvés par M. PILON (1996, p. 705) dans une étude sur la scolarisation des enfants dans quelques pays d'Afrique subsaharienne (Ghana, Kenya, Malawi, Sénégal, Zambie). L'auteur met en évidence l'effet du niveau d'instruction de chacun des parents sur la scolarisation des enfants. Il observe que le niveau d'instruction des mères apparaît au moins aussi important sinon plus que celui du père pour la scolarisation des enfants. De plus, les analyses d'A. BOMMIER et D. SHAPIRO, 2001 ; de M. H. DURAND, 2006 ; de J. F. KOBIANÉ, 2007 ; de B. DRAMANE, 2017 ont montré un lien significatif entre la scolarisation différentielle des enfants selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage. L'instruction du chef de ménage influence positivement la scolarisation des enfants, et particulièrement les inégalités scolaires entre sexes. Plus, le chef de ménage est instruit, plus les enfants ont des chances d'être scolarisés et de manière plus égalitaire. Ce résultat est en conformité avec la théorie selon laquelle les inégalités sexuelles diminuent avec l'élévation du niveau d'instruction du chef de ménage (J. F. KOBIANÉ, 2002, p. 50).

Les résultats obtenus avec le rayon scolaire peuvent être justifiés en nous appuyant sur les travaux de J. F. KOBIANÉ (2002, p.127). En effet, J. F. KOBIANÉ dans une étude réalisée au Burkina Faso portant sur la demande scolaire affirme que de crainte de les exposer à des agressions physiques ou morales, les parents évitent d'envoyer les filles dans des écoles distantes du lieu d'habitation. Par conséquent, plus la distance qui sépare la maison d'habitation et la zone scolaire sera importante, moins la probabilité de scolariser les filles sera grande. Pour l'UNESCO (2010, p. 9), les caractéristiques de l'offre éducative sont d'accroître le nombre d'écoles et de places dans les écoles ; de réduire la distance entre l'école et le lieu d'habitation des élèves ; d'accroître la sécurité pour aller à l'école ; de réduire le coût de la scolarisation formelle pour permettre de créer plus de places et de rationaliser le réseau scolaire ; d'utiliser des enseignants volontaires, des classes multigrades, des doubles vacation ; d'améliorer la qualité de l'enseignement ; de créer des réseaux d'écoles ; de supprimer les droits de scolarité et d'éliminer les barrières des coûts ; de changer la régulation et les exigences d'inscription. R. CUSSO (2003) abonde dans le même sens en relevant que l'offre scolaire, la qualité de l'enseignement et les mesures incitatives, sont à même d'améliorer la scolarisation des enfants. Pour l'auteure, la construction d'écoles et de salles de classe est une condition nécessaire à l'expansion de l'accès à la scolarisation, surtout si elle contribue à une extension du réseau scolaire dans les zones rurales reculées et/ou marginalisées. Par ailleurs, la qualité de l'école et les coûts de scolarisation sont des facteurs déterminants de la décision des familles les plus pauvres à envoyer leurs enfants à l'école ou à choisir entre institutions scolaires publiques et privées. De ce fait, J. F. KOBIANÉ (2006, p. 190) souligne que si les conditions liées à l'offre scolaire sont remplies, la décision d'envoyer les enfants à l'école au même titre que les garçons dépendent aussi d'autres facteurs. En fin, nous avons testé la robustesse de l'ensemble de nos résultats en utilisant un autre modèle. Il s'agit du modèle probit. Les

résultats de ce modèle obtenus confirment ceux du premier modèle testé (logit). Ces résultats sont présentés dans le tableau 2.

Au total, deux approches se combinent au sein d'un contexte pour entraîner les problématiques de la scolarisation. L'approche de la demande postule que les membres du ménage sont les décisionnaires en première instance des questions de scolarisation au sein du ménage. Selon les objectifs, les contraintes internes au ménage mais aussi leurs valeurs sociales et culturelles, un certain nombre de choix et de stratégies sont mis en œuvre pour l'éducation des enfants. L'approche de l'offre consiste à considérer l'école comme un espace essentiel pour les problématiques d'accès, de rétention, de qualité et d'équité scolaire. En tant qu'entité collective complexe, prescriptrice de normes et valeurs, l'école constitue un acteur clef sur ces questions. Selon les activités mises en œuvre, ses ressources à disposition, ses contraintes propres ou encore les attitudes et comportements de ses agents, l'école a une influence notable sur son degré d'accessibilité et de rétention. Ces deux approches interagissent au sein d'un contexte constitué de la communauté, de l'État, des ONG et des organisations internationales travaillant dans le domaine de l'éducation.

Tableau 2 : Estimation des déterminants avec le modèle Probit

	Probit (1)	Probit (2)	Probit (3)	Probit (4)
Profession chef ménage	-0.693*** (0.159)			-0.365* (0.196)
Sexe chef ménage		-0.204 (0.132)		-0.280** (0.136)
Age		-0.069 (0.211)		0.015 (0.228)
Taille ménage		-0.582*** (0.162)		-0.368** (0.180)
Niveau d'études		0.877*** (0.119)		0.681*** (0.156)
Ethnie		-0.405*** (0.130)		-0.166 (0.163)
Religion		0.265** (0.128)		-0.131 (0.149)
Milieu résidence			-0.404*** (0.121)	-0.428*** (0.145)
Rayon scolaire			0.632*** (0.123)	0.299** (0.138)
Autres contrôles	Oui	Oui	Oui	Oui
N	635	635	635	635

Standard errors in parentheses * p<0.1, ** p<0.05, *** p<0.01. Notes : * p<0.1, ** p<0.05, ***p<0.01.
Source : Résultats d'enquête sur les inégalités scolaires entre filles et garçons dans le nord-ouest, 2016-2018.

Autres contrôles regroupent des variables comme la possession d'un moyen de déplacement, de l'électricité et d'un poste téléviseur. Dans cette liste nous avons aussi des variables qui captent l'ethnie, le type d'école (formelle ou informelle), la religion et la région.

Conclusion

L'un des meilleurs investissements que puisse faire un pays soucieux de se positionner dans l'économie mondiale consiste à assurer de bonnes conditions de développement des plus jeunes à travers l'éducation. L'importance de l'éducation comme facteur primordial de développement durable tient à la multiplicité de ses influences : elle représente un investissement économique dans le capital humain et un moteur de croissance économique et conditionne la modification des comportements sociaux, au nivellement des inégalités sociales et des modes de production ; elle est source de productivité et de compétitivité. Ainsi, le contexte de précarité économique dans lequel évoluent les pays d'Afrique surtout ceux d'Afrique subsaharienne n'est pas sans conséquences sur l'accès à l'éducation, comme l'observe J. KI ZERBO (1990) cité par K. H. KAMDEM et A. YAOUBA (2013, p. 24) lorsqu'il affirme que « *une économie qui s'effrite ne peut qu'accompagner le déclin de l'éducation* ».

Les pouvoirs publics ivoiriens ont réalisé de nombreux efforts pour renforcer l'offre et la demande scolaire ces dernières années. Toutefois, la région du nord reste à la traîne de ce développement socio-éducatif. Elle continue d'enregistrer les taux de scolarisation les plus bas comparativement à la moyenne nationale et les écarts les plus prononcés entre filles et garçons scolarisés. L'analyse des données recueillies dans les ménages a permis de comprendre l'écart entre intentions et pratiques en matière de scolarisation différentielle selon le sexe. L'utilisation d'une régression logistique a permis d'identifier les déterminants des inégalités entre les filles et les garçons en matière de scolarisation chez les enfants en âge d'aller à l'école dans cette région. L'analyse a identifié 6 facteurs explicatifs de la décision de scolariser la fille ou le garçon dont 2 variables liées à l'offre scolaire (le milieu de résidence et le rayon scolaire) et 4 variables liées à la demande éducative (la taille du ménage, le sexe, le niveau d'étude et la profession du chef ménage). Les résultats indiquent que les ménages qui travaillent dans le secteur agropastoral, ceux dont le chef de ménage est une femme et ceux qui habitent en milieu rural optent pour une faible scolarisation des garçons au détriment de celle des filles. Par contre, les chances de scolarisation des filles augmentent lorsque le chef du ménage est lettré et aussi lorsque le rayon de la zone scolaire est plus réduit.

Pour ce faire, des mesures urgentes doivent être orientées dans cette optique en vue d'assurer une éducation durable dans cette région. Il s'agit de mettre en place une campagne de sensibilisation à travers des modèles de réussite dans la région avant chaque rentrée scolaire, mettre en place des dispositifs d'inscription scolaire de tous enfants et de suivi de leur parcours scolaire. Il convient que l'éducation scolaire constitue un enjeu politique, social, culturel et économique de plus en plus important. L'École en assurant la formation et la socialisation d'un nombre toujours plus important d'enfants, est une institution centrale de nos organisations sociales contemporaines. Partout, les impératifs scolaires des États font face à ceux des familles » (M. F. LANGE et M. PILON, 2009, p. 5). Comment alors parvenir à une adhésion généralisée à la scolarisation dans des contextes où les choix éducatifs des familles s'opposent aux impératifs scolaires des États ? Toutefois, il faut noter que toute action serait vaine si elle ne s'appuie pas principalement sur le support et la collaboration de la communauté toute entière.

Références bibliographiques

BILAMPOA Tiombiano, (2009). *Ruptures d'unions conjugales au Burkina Faso : causes et effets sur les femmes et leurs enfants*, Thèse de Doctorat en Démographie, Université Montréal, Montréal, 222p.

BOMMIER Antoine et SHAPIRO David, (2001). Introduction à l'approche économique de la demande d'éducation in PILON et YARO (sous la direction), 2001, *la demande d'éducation en Afrique : État des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, pp. 25 – 45

CUSSO Roser, (2003). *L'impact des politiques de scolarisation des filles (Mauritanie, Tunisie, Inde, Bangladesh et Sénégal)*, Institut International de Planification de l'Éducation /UNESCO7-9 rue Eugène - Delacroix 75116 Paris ISBN 92 -803-222-X, Http : //www.unesco.org/iiep.

DIALLO Mamadou Bhoie, BARRY Mamadou Saliou, DIALLO Mamadou Sarifou Diao et TOURE Aminata Sountou, (2009). *Les déterminants des disparités entre filles et garçons en matière de scolarisation en moyenne Guinée*, ROCARE/ERNWACA, Bamako, 48p.

DRAMANE Boly, (2017). *Inégalités scolaires au primaire à Ouagadougou dans les années 2000*, Thèse de doctorat de Démographie, Universités Paris Descartes, Paris, 365 p

DURAND Marie-Hélène, (2006). *Les enfants non scolarisés en milieu urbain : une comparaison des déterminants intra familiaux, inters familiaux et des effets de voisinage dans sept capitales ouest africaines* (Document de travail No. 02), DIAL, Paris, 41p.

GUISON Anne (2004). *La déscolarisation des filles au Burkina Faso : facteurs familiaux de l'abandon des filles d'âge scolaire obligatoire (à partir de l'Enquête Prioritaire II sur les conditions de vie des ménages, 1998)*, Mémoire de DEA « Évaluation et comparaison internationales en éducation, IREDU/UB, Dijon, 137p.

KOBIANÉ Jean- François, (2001). « Appartenance ethnique, rapports de genre et inégalités sexuelles dans la scolarisation en milieu rural au Burkina Faso : du discours anthropique aux résultats statistiques », communication présentée au colloque international d'Abidjan sur *Genre, Population et Développement en Afrique*, UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD, du 16 au 21 juillet 2001, Abidjan, 17p.

KOBIANÉ Jean-François, (2002) *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : À la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Thèse de doctorat en Démographie, Institut de Démographie de l'UCL (Belgique), Bruxelles, 348 p.

KOBIANÉ Jean-François, (2006). « École et travail des enfants dans les pays du Sud : situation actuelle et perspectives », In : *Marc Pilon (éd.), Les défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*, Collection Rencontres, CEPED, pp. 185-204.

KOBIANÉ Jean-François, (2007). « De la campagne à la ville, constances et différences dans les déterminants de la scolarisation des enfants au Burkina Faso », In *La question éducative au Burkina Faso, Regards pluriels (Éducation et société)*, Félix Compaoré, Maxime Compaoré, Marie-France Lange et Marc Pilon, CNRST, Ouagadougou, pp. 121-144.

LANGE Marie-France et YARO Yacouba, (2003). « L'évolution de l'offre et de la demande en éducation en Afrique Subsaharienne », in *Quatrième Conférence sur la population, UAPS/UEPA Tunisie 8 – 12 déc session 17- Éducation Formation et Pauvreté*, Tunis, 20p.

LUSAMBA Senda Joseph, (2001). *La déperdition scolaire des adolescentes et l'illettrisme féminin : facteurs d'exclusion de la femme congolaise du processus de développement socio-économique*, Colloque international Genre, population et développement en Afrique, UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD, Session VI.2, Kinshasa, 15p.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, 2018-2019, *Statistiques scolaires de poche*, Abidjan, MEN/DSPS/SDSP, Abidjan, 102p.

PILON, M. et YARO, Y. (2001) *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherches*, UEPA, Dakar, 221 p.

SIBIRI Luc Kaboré, (2011). *Sous-scolarisation au Burkina Faso : le cas de l'accès à l'enseignement primaire dans la région du Sahel*, Sciences de l'éducation DUTERCQ Yves Université de Nantes, Thèse de Doctorat, Nantes, 318p.

KAMDEM Kamgno Hélène et YAOUBA Astadjam (2013) « Inégalités sexuelle de scolarisations dans les régions septentrionales du Cameroun : recherche de facteurs » in *Academic Journal*, Vol. 1, Numéro 1, Dakar, 27p.

PILON Marc, (1995). *Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires*, *Cahiers des Sciences Humaines*, vol.31, n°3, ORSTOM, Paris, pp. 697-718.

TAPE Gozé et BIH Émile, (1996). *Étude sur les opportunités et les freins à la bonne performance des filles à l'école primaire*, UNICEF/ROCARE, Abidjan, 122p.

UNESCO, 2010, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT, Atteindre les marginalisés*, UNESCO, Paris, 539 p.

UNESCO, 2009, *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2009. Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance*, Éditions UNESCO, Paris, 490 p.

UNICEF et ENSEA, 2015, *Étude sur le bien-être et la sécurité des élèves dans les écoles de Côte d'Ivoire, Rapport d'étude*, Unicef Côte-d'Ivoire, Abidjan, 151p.

VAN Zanten Agnès, (2008). « Politiques éducatives », Agnès Van ZANTEN (Directeur), *Dictionnaire de l'éducation*, PUF. Coll. « Quadrige », Paris, 255p.

WAKAM, Jean (2002). « Relations de genre, structures démographiques des ménages et scolarisation des jeunes au Cameroun », in *Étude de la population africaine*, vol 17 n°2, Yaoundé, pp. 1-22.